



Attestation de fonction délivrée dans le cadre d'une inscription
au Certificat inter-enseignement supérieur de promotion sociale, Haute école et
co-organisé avec une université en **orientation scolaire et académique**.
pour l'exemption du paiement du droit d'inscription

Sont exemptés du paiement du droit d'inscription, les chargés de cours en fonction au moment du 1er / 10e de la durée de la première unité d'enseignement du Certificat inter-enseignement supérieur de promotion sociale, Haute école et co-organisé avec une université en orientation scolaire et académique..

Pour bénéficier de cette exemption, le chargé de cours devra produire, au moment de son inscription, une attestation rédigée par le chef d'établissement ou le pouvoir organisateur de l'établissement dans lequel il est en fonction ou une copie du Doc12 qui couvre la période du premier 1er / 10e

Je soussigné(e) : (nom-prénom).....
(titre)

de l'établissement d'enseignement organisé ou subventionné parla Communauté française

Nom de l'établissement
(+ FASE)

Adresse
.....

certifie que Madame / Monsieur :

exerce des fonctions de

à raison de (charge horaire)

durant l'année académique 2025 / 2026 dans notre établissement et bénéficie d'un traitement subventionné par la Fédération Wallonie – Bruxelles.

Fait à, le

Signature :

Cachet de l'établissement :